

Situation dans les SEA, suite

Une réunion relative à la situation dans les SEA s'est tenue mardi 18 avril au ministère de l'Agriculture.

La réunion était présidée par Mme Geslain-Lanéelle (DGPE), en présence de Mme Métrich-Hecquet (SG) et de M. Le Moing (directeur général de l'ASP).

Le SPAGri-CFDT était représenté par Claudine Coulon et Denis van der Putten.

La réunion s'est articulée autour de 2 axes :

1 – Prendre le temps de l'analyse pour des actions pérennes et à moyen terme.

La DGPE met en place un comité de pilotage et des groupes de travail thématiques pour mettre en perspective l'organisation et les méthodes de travail pour la gestion de la PAC.

Tous les acteurs impliqués seront associés aux travaux : SG, SRH, DGPE, ASP, DDT(M) / SEA, DRAAF, régions.

À la demande du SPAGri-CFDT, les agents des SEA doivent être placés au centre de tous les sujets traités.

Sur la base des propositions de Mme Geslain-Lanéelle, trois axes de travail ont été retenus pour élaborer un diagnostic



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

partagé et un retour d'expériences sur la mise en œuvre de la PAC depuis 2013.

– Premier axe de travail : collecter les documents existants et recueillir les avis sur notre manière de gérer la PAC, les analyser pour en tirer quelques points à étudier en détail.

– Deuxième axe de travail : analyser les processus mis en œuvre afin de déterminer les causes des difficultés de fonctionnement, par exemple dans les prises de décision ou dans la construction et l'utilisation des outils utilisés.

– Troisième axe de travail : prendre en compte la dimension humaine du travail et apporter des solutions concrètes à moyen terme.

2 – Agir vite pour le bien-être au travail.

Le SPAGri-CFDT, présent lors du CHSCTM du 22 mars 2017, a assisté à la présentation par le [cabinet ORSEU](#) de propositions pour améliorer les conditions de travail dans les SEA.

Jeudi 11 mai, le SRH nous a invité à poursuivre le travail sur la mise en œuvre des conclusions de ce rapport. Le SPAGri-CFDT veillera à la mise en place rapide d'actions concrètes.

Faites-nous part de vos besoins, vos contributions sont attendues.

[Nous contacter.](#)